

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en mailère d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception <b>92/40/</b> 2015	Cadre réservé à l'administration  Dossier complet le  16 12 2015	N° d'enregistrement <b>2</b> 015 - 001747
The state of the s	1. Intitulé du projet	
Défrichement de 1 ha du terrain	de "la Grange des Moines", situé sur	la commune de Chusclan.
2.1 Personne physique	iffication du maître d'ouvrage ou du pétitions	naire
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	CEA Marcoule	
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale	POTIER Jean, Directeur Délégué du	CEA Marcoule
RCS / SIRET 775 685 019 00330	Forme juridique	EPIC
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoire	n°1
	u des seuils et critères annexé à l'article R. 12 dimensionnement correspondant du projet	2-2 du code de l'environnement et
№ de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard de	s seulis et critères de la rubrique
51°a)	Défrichement d'une surface de 1 h	ectare.
	4. Caractérisfiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formu 4.1 Nature du projet	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 de	u formulaire
Défrichement d'une surface	de longueur de 2325 m, sur une larg d'environ 1 ha. Cette surface est ac de garrigue.	eur moyenne de 4,5 m, tuellement peuplée

#### 4.2 Objectifs du projet

Ce défrichement est nécessaire pour la pose d'une clôture grillagée de hauteur 2 m sur une longueur de 4 km autour d'une partie du terrain de la "Grange des Moines", situé sur la Commune de Chusclan (voir annexe 6). Ce terrain est une zone privée qui appartient au CEA.

Cette clôture permettra:

- la réduction des risques d'accidents du public (chutes) pouvant rentrer actuellement par inadvertance depuis la route départementale D138 ou depuis les chemins dans le voisinage, malgré la pose de panneaux d'interdiction d'accès;
- la réduction du risque d'intrusions pour commettre des vols ou des dégradations sur ce terrain.

Sur la longueur totale de 4 km, 1,7 km ont déjà été défrichés pour l'ancienne activité viticole. Il reste donc 2,3 km à défricher, sur une largeur moyenne de 4,5 m, afin d'amener les matériaux nécessaires, et par la suite surveiller et entretenir cette clôture.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux auront une durée totale estimée à 2 mois.

Les différentes phases seront :

- l'implantation d'un piquetage par un géomètre expert le long du tracé retenu ;
- l'ouverture du tracé de piste par abattage des arbres éventuellement présents sur le tracé de la piste, arrachage de souches, débardage pour valorisation, et broyage des rémanents ;
- la création d'une piste de 4 m de large, avec nivellement et compactage.

La pose de la clôture et de portails d'accès sera ensuite réalisée en utilisant la piste créée.

#### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La phase d'exploitation concernera la clôture réalisée : inspections périodiques, interventions pour réparation de celle-ci en cas de chute d'arbre, d'éboulement, ou d'actes de dégradation, débroussaillages de la piste pour conserver son accessibilité.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	X		Plan de Prévention du Risque Inondation approuvé pour la commune de Chusclan.
si oui, est-il prescrit ou approuvé?			
dans un site ou sur des sols pollués ?		X	
dans une zone de répartition des eaux ?		X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné de l'alimentation humaine?		X	
dans un site inscrit ou classé?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	X		SIC FR9301590 "le Rhône aval", situé de l'autre coté de la D138, à plus de 28 m.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO?		X	

### 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

## **6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ?** Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	La clôture traverse soit des roches imperméables (calcaire gréseux), soit des alluvions dont la nappe alluviale ne dépend que du niveau du Rhône, régulé par le barrage de Caderousse. Il n'y aura donc pas d'impact sur les masses d'eau souterraines.
essources	est-il excédentaire en matériaux ?		X	Les déblais seront réutilisés en remblais sur place.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	Un inventaire écologique 4 saisons a été réalisé par la société Ecosphère en 2013 sur une portion du tracé d'environ 900 m prapport à la longueur totale de 2325 m. Pour la longueur restat de 1425 m, essentiellement peuplée en taillis de chênes verts en garrigue, un inventaire écologique complémentaire a été lancé auprès de la société IFEcologie, ainsi qu'un suivi écologique de l'ensemble du chantier. Le défrichement sera réalisé en fonction de ces deux inventaires et des recommandations de l'écologue conseil. (Voir annexes 7 et 8).
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?			

4.4.1 A quetie(s) procédure(s) administrative décision de l'autorité administrative dossier(s) d'autorisation(s).		-t-il été ou sera-t-il soumis ? atière d'environnement devra être jointe au(x)			
Le projet sera soumis à une de du Gard.	emande d'autorisation de d	léfrichement auprès de la DDTM			
4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure	d'autorisation ce formulaire est r	rempli			
Ce formulaire est rempli dans le cadre d'une demande d'autorisation de défrichement d'une surface inférieure à 25 ha et supérieure à 0,5 ha.					
4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées					
Grandeur	s caractéristiques	Valeur			
Surface du terrain concerné : 486 360 m² Surface à défricher : 10 463 m² Longueur à défricher : 2 325 m Largeur moyenne à défricher : 4,5 m (la largeur de la piste est de 4 m ; certains passages en devers nécessiteront de réaliser un talus de déblais en amont, réutilisés en aval).					
4.6 Localisation du projet					
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. 4 · 42 · 48 " E   Lat. 44 · 09 · 17 " N			
Grange des Moines Route de Saint-Etienne-des-Sorts 30200 Chusclan	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées	d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° ;  Long ° ' " Lat ° ' "  Long ° ' " Lat ° ' "			
4.7 S'aglt-il d'une modification/extension	n d'une installation ou d'un ouvra	ige existant? Oui Non X			
4.7.1 SI oul, cette insignation ou cet or	vrage a-i-il fait l'objet d'une étu	de d'Impact ? Oui Non			
4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été au	torisé ?	<u> </u>			
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programi		Oui X Non			
Si oui, de quels projets se compose le		-			
Le projet est fonctionnellemer de "la Grange des Moines", si	nt lié à la réalisation d'une d				

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols			TO A MEDIA CHEMICAL PROCESSOR CONTROL OF THE SECOND CONTROL OF THE		
Quel est l'usage actuel des :	ols sur l	e liev c	le votre projet ?		
une ferme, des bâtiment	ts anne	exes,	rtie d'une exploitation agricole avec de la vigne sur environ 13 ha, des bois de chênes verts et de la garrigue. n agricole, les sols sont en friche.		
			panisme (ensemble des documents d'urbanisme sols sur le lieu/tracé de votre projet ?		
Si oui, intitulé et date d'approbation : Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet  PLU de la commune de CHUSCLAN, approuvé le 21/3/2012.  Le projet est en zone N de ce PLU.  La clôture envisagée est conforme au règlement pour ces zones : clôture "légère" non maçonnée, n'offrant pas de résistance au passage de l'eau.					
Pour les rubriques 33° à 37°, l' environnementale ?	e ou les	docun	nents ont-ils fait l'objet d'une évaluation  Oui Non		
5.2 Enjeux environnementau Complétez le tableau suivar http://www.developpement	nt, par to	ous mo	yens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet		
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Leque!/Laquelle ?		
dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou		X			
couverte par un arrêté de protection de biotope ?	.4	IAI			
couverte par un arrêté de	.4	X			
couverte par un arrêté de protection de biolope ?					
couverte par un arrêté de protection de biotope ?  en zone de montagne ?  sur le territoire d'une		X			

	Engendre-t-II la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X		Environ 1 ha de taillis de chênes verts et de garrigue doit être défriché pour permettre la pose et l'entretien de la clôture.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	X		Le terrain de la Grange des Moines est à proximité du site nucléaire de Marcoule, sans être à l'intérieur de ce site nucléaire. La commune de Chusclan serait concernée par le Plan Particulier d'Intervention qui pourrait être activé par les Pouvoirs Publics en cas d'accident nucléaire sur ce site.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	Pour le risque inondation, la cote majorée de sécurité du Rhône au niveau du projet est de 38,63 mNGF, et le terrain concerné est au dessus de cette cote.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	□	X	Le projet serait concerné par des risques sanitaires provenant du site nucléaire de Marcoule, en cas d'accident radiologique. Un plan de prévention sera réalisé en début de projet, permettant notamment de définir la conduite à tenir en cas d'accident.
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<b>X</b>	□ <b>X</b>	Pendant la réalisation des travaux, du bruit sera généré par la découpe d'arbres et le nivellement de la piste, mais le voisinage le plus proche sera à plus de 750 m.
	Engendre-t-II des odeurs ? Est-II concerné par des nuisances olfactives ?		X	Pas d'odeurs perceptibles par le voisinage.
	Engendre-t-il des vibrations ?  Est-il concerné par des vibrations ?		X	Pas de vibrations perceptibles par le voisinage.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		X	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	X		Gaz d'échappement générés par les véhicules utilisés par le projet. La conformité aux normes anti-pollution en vigueur sera exigée dans les commandes passées aux prestataires et vérifiée en début de prestation.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? St out, dans quet milieu ?		X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X	0	La collecte et l'évacuation dans les filières adaptées des déchets éventuellement produits seront exigées des prestataires, et vérifiées pendant le déroulement du chantier.
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		XI	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?  Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oul Non X Si oui, décrivez lesquels
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Le projet devrait être dispensé d'une étude d'impact car la superficie concernée (1 ha) est faible prapport à la superficie du bois du CEA Marcoule (61 ha), et des mesures seront prises pour minimiser l'impact sur la faune et la flore : tracé évitant les espèces à enjeux identifiées, suivi du projet par un écologue-conseil. Au vu des activités liées au projet, il apparait qu'en dehors de la superficie défrichée de 1 ha, aucun changement d'affectation des sols ne sera réalisé.
Par ailleurs, le projet ne génère pas d'effluents, et aucun drainage ni aucune modification des masses d'eau souterraines n'est réalisé Par conséquent, l'impact du projet sur le SIC "Rhône ava situé de l'autre coté de la D138 est négligeable, voire nul.
masses d'eau souterraines n'est réalisé. Par conséquent, l'impact du projet sur le SIC "Rhône ava
masses d'eau souterraines n'est réalisé. Par conséquent, l'impact du projet sur le SIC "Rhône ava
masses d'eau souterraines n'est réalisé. Par conséquent, l'impact du projet sur le SIC "Rhône ava
masses d'eau souterraines n'est réalisé? Par conséquent, l'impact du projet sur le SIC "Rhône ava

#### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

#### Oblet

1 L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;

X

Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir X d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe);

Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises 3 de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;

X

Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, X 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;

Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos

5 aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et i/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'equ et cours d'equ :

#### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

#### Objet

Annexe 6: plan de clôture terrain Grange des Moines (pour § 4.2).

Annexe 7: inventaires écologiques sur tracé défrichement (pour § 6.1).

Annexe 8 : tracé défrichement suivant inventaire 2013 (pour § 6.1).

#### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

Chuscian

28 appen 215

Signature

Jean Potus